



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE SMS 1

SESSION 2018

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

**PREMIÈRE ÉPREUVE :
PUBLICS, PROCESSUS, RÉGULATIONS ET
POLITIQUES SOCIALES**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours
EAE

Section/option
7300A

Epreuve
101

Matière
7426

Etat, collectivités territoriales, organismes publics, syndicats de salariés, organisations patronales, associations, professionnels concourent à la mise en œuvre de la protection sociale.

La multiplicité de ces acteurs vous paraît-elle source d'une trop grande complexité ou la garantie d'un ajustement optimum de l'offre de services aux besoins des populations bénéficiaires ?